



OLLIVIER Pierre

22 ans

Né le 15 mai 1936 à Bois-Le-Roy

Domicilié à Bois-Le-Roy

Ouvrier

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Mort pour la France

1958

En juillet 1956, Pierre Ollivier est ouvrier dans une fabrique d'instruments de musique à La Couture-Boussey quand il participe aux opérations de sélection. Le 5 septembre, il est appelé à l'activité militaire. Il est affecté au 93^e régiment d'infanterie pour le 139^e régiment d'infanterie. Le 8 janvier 1957, il est muté au 2^e bataillon du **93^e régiment d'infanterie**. Mis en route sur Marseille, il arrive à Oran le 10. Affecté à la 6^e compagnie, il est dirigé vers la frontière algéro-marocaine. Le 1^{er} juillet, il est nommé 1^{re} classe puis caporal le 16. Libéré de ses obligations militaires, le 1^{er} mars 1958 il est maintenu sous les drapeaux. Le 16 mai, il est nommé caporal-chef¹.

Le 10 juillet 1958, sa compagnie regagne son poste à Lasserre quand le convoi tombe dans une embuscade à 17 h 40 sur la route d'Ammi-Moussa à Massena. Au bord de la route, deux femmes marchent devant des lauriers-roses touffus où une soixantaine de rebelles armés de fusils mitrailleurs, de lance-grenades se cachent, prêts à tirer. Le chauffeur de la jeep donne l'alerte. Le lieutenant Luciani, commandant de la 5^e compagnie fait signe à tout le monde de descendre des véhicules. Aussitôt, une fusillade se déclenche. À 18 h 10, les rebelles décrochent. Ils sont poursuivis par les éléments de la 1^{re} et 4^e section et l'aviation. Pendant cet assaut, Pierre Ollivier est tué à bout portant. Trois autres morts sont à déplorer dont deux officiers. Douze soldats sont blessés. Sept d'entre eux sont transportés à l'hôpital de Mostaganem².

Le 23 avril 1959, les obsèques religieuses de Pierre Ollivier sont célébrées à Bois-le-Roy. La musique municipale dont il fut clarinettiste a ouvert le pas du cortège funéraire pour rejoindre l'église³.

Inscrit sur le monument aux morts de Bois-le-Roy et sur une plaque à l'intérieur de la mairie.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« *Chef de groupe dynamique et courageux qui a participé pendant six mois à toutes les opérations de son unité.*

Le 10 juillet 1958, dans la région d'Ammi-Moussa (département de Mostaganem) un détachement étant tombé dans une embuscade, a participé à la mise » hors de combat d'un rebelle et à la récupération de son arme, faisant preuve d'un calme et d'un courage magnifiques.

A été mortellement blessé au cours de la progression⁴. »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS matricule 56-270-02261.

² *idem*, rapport du chef de bataillon Weber, commandant le 2^e bataillon du 93^e régiment d'infanterie concernant l'embuscade de la 5^e compagnie survenue le 10 juillet 1958.

³ *La Dépêche d'Évreux*, 1958.

⁴ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 1^{er} décembre 1958, publié au JO le 6 décembre 1958.